



A.P.E.L. St-Joseph
C.P. 294, St-Adolphe d'Howard, QC
J0T 2B0

APEL ST-JOSEPH

L'Association pour la Protection de l'environnement du Lac St-Joseph

<http://www.apel-stjoseph.com/>
asj@apel-stjoseph.com

Le 8 août 2009

Communiqué pour diffusion immédiate

Sensibilisation des utilisateurs d'embarcations motorisées sur le lac St-Joseph à St-Adolphe d'Howard

Du nouveau sur le lac St-Joseph. Suite aux nombreuses plaintes formulées par des membres de l'APEL St-Joseph à la municipalité et à la Sûreté du Québec, la municipalité a créé, sur de petits quais flottants, des panneaux informatifs rappelant aux plaisanciers le code d'éthique à suivre dans certaines zones sensibles où les embarcations motorisées ne devraient créer aucune vague et ceci autant pour la protection des rives que pour la sécurité même des plaisanciers qui s'y trouvent.

Ces panneaux indiquent aux plaisanciers les endroits où leurs embarcations doivent avancer en mode "vitesse d'embrayage", c'est-à-dire 10 kilomètres à l'heure ou moins, ou à partir de quel endroit leurs embarcations peuvent accélérer.

Comme mentionne le président, monsieur Serge Roberge, plus personne ne pourra prétexter l'ignorance face aux patrouilleurs nautiques de la municipalité ou à la patrouille de la Sûreté du Québec. Ces zones, identifiées par ces panneaux, font partie d'une part de zones assujetties à la réglementation fédérale en cours et d'autre part de zones où autant l'APEL du lac St-Joseph que l'Association des sports nautiques considèrent qu'il ne devrait y avoir aucune vague générée par le passage des embarcations motorisées.

Monsieur Roberge souhaite que cette initiative de la municipalité conscientise encore plus les nombreux récalcitrants qui ont beaucoup de difficultés à respecter la réglementation et le code d'éthique de ces zones. En fait, l'APEL n'espère que le respect de ce qui est un consensus ou une loi.

L'APEL St-Joseph est un organisme sans but lucratif représentant ses membres auprès de la municipalité de St-Adolphe d'Howard et participant activement à l'élaboration de plans d'actions, d'information et d'éducation visant la protection du lac St-Joseph et de ses riverains. **Sa mission est la protection du lac St-Joseph à St-Adolphe d'Howard.** L'objectif principal est la promotion d'un environnement sain, durable et sécuritaire pour les riverains et usagers du lac St-Joseph.

Le président de l'APEL du lac St-Joseph
Serge Roberge

asj@apel-stjoseph.com

cell: 514-894-0540